

Assemblée Générale de la Brigade de Montbenon 2017

Mercredi 3 Mai 2017, Ouchy

PV par Matthieu Cagli

Présents : Matthieu Cagli, Simon Gautschi, Eric Chatelan, Antonin Mack, Yvain Chêne, Léonard Flückiger, Louis Troillet, Maxime Carpentier, Sébastien Bujard, Lola Hofer, Manon Éddé, Tasnim Farra, Julien Produit, Léandre Kapossy, Alec Albrecht, Sarah Fournier

Absents : Michael Stefeler, Luis Melgar, Lays Farra, Maxime Lambelet, Fabio Neuenschwander, Simon Voyame, Camille del Boca, Hervé Chevalley, Bryan Montavon, Lucien Noz, Marc-Henri Jacques, Leonardo Stretti, Lucas Vieceli

Excusés : Yann Liehti, Blanche Pagni, Bérénice Marmy, Matthieu Éddé, Thibault Richard

Président : Éric Chatelan, Vice-présidents : Antonin Mack et Maxime Carpentier, Caissier : Julien Produit, Vérificateur des comptes : Matthieu Éddé

Ouverture par Éric Chatelan à 19h15.

Éric rappelle le PV de l'année 2016 et sa décharge est acceptée à l'unanimité.

1. Proposition de changement de statuts

Éric Chatelan propose certains changements proposés par la conseillère juridique de l'ASVd.

Se référer au document de modification des statuts : Point 4 (Les membres doivent désormais avoir rempli l'inscription à la Brigade), Point 7 al. 16 (L'AG décharge la gestion de Brigade) et 18 (L'AG a la possibilité d'adopter les statuts), Point 8 (Modification des nombres des branches en noms de branches, les âges MsDs ont également été rajoutés), Point 11 (ajout de la signature du président au moins sur les 2 signatures qui engagent la Brigade), Point 12 (En cas de dissolution l'AG est convoquée par le président par la poste). Ajout des lignes de signature.

Éric Chatelan propose de voter point par point ou en sa totalité. Antonin Mack propose un préavis de voter pour la totalité des modifications.

La votation se fait sur la totalité des modifications : Accepté à l'unanimité.

2. Acceptation et présentation des comptes de l'exercice 2016

Julien Produit, caissier, présente des comptes

Etat

Les cotisations ont rapporté plus qu'estimé. L'économat moins. Le loyer, plus spécialement ses charges énergétiques sont plus élevées que prévu. Les cotisations MsDs-ASVd ont été plus élevées que prévu car le nombre de personnes inscrites était surestimé par rapport aux membres actifs.

Total des actifs : 14'636 CHF. Total des charges : 11'929 CHF. La balance 2016 est de 2706.75 CHF.
L'excédent comptable est de 13'095.80 CHF.

Une perte de 3605 CHF était prévue dans le budget 2016, accepté à l'AG 2016.

Fait notoire 1

Il reste 1120 CHF de cotisations à encaisser.

Fait notoire 2

Il manque 2270.60 CHF dans l'économat. En raison du vol d'une caisse aux Quatre-Vents comportant un montant inconnu. Des mesures sécuritaires ont été mises en place : Cadenas, Limite de cash et changement de système par le caissier pour l'encaissement. Une dépose de plainte n'a pas été faite car le résultat de l'enquête aurait probablement été décevant.

Fait notoire 3

L'économat a fait un excédent de 277.40 CHF

Fait notoire 4

Excédent de 12.73 CHF pour les 100km

Fait notoire 5

Perte pour le passeport vacances de 17.25 CHF

Fait notoire 6

Achat de matériel à la Tuilière pour 476.85 CHF

Fait notoire 7

560 CHF de perte pour la journée neige

Fait notoire 8

Excédent de 80 CHF pour Gondwana 2016

Fait notoire 9

81 CHF de déficit pour les 20 KM de Lausanne

Cotisations 2017

Augmentation de 70 à 100 CHF, pour 2 à 190 et pour 3 à 280

Fin mai et délai de paiement fin juin.

Amende de 10 CHF pour tout retard.

Budget 2017

Perte de 2300 CHF est prévue. Budgétisation de 5418 CHF de perte.

Présentation des comptes

A la demande de Yvain Chêne, Julien Produit présente les comptes en détail.

Un problème logiciel fait apparaître une perte de 2140 CHF fictive dans la balance des bilans.

L'assemblée applaudit le caissier.

Rapport du vérificateur de comptes

Matthieu Éddé n'est malheureusement pas présent durant l'AG. Il note le problème logiciel de 2140 CHF.

Proposition de vérifier le solde de la caisse après chaque vente et un contrôle de maîtrise à chaque semestre. Proposition de mise en place de formulaire type de demande de remboursement de l'ASVd.

Votes

Les comptes seront soumis au vote en 2018.

Un vote pour la proposition de l'augmentation de la cotisation à 100 CHF. Acceptation à l'unanimité (15 personnes) sauf 1 abstention.

3. Election des vérificateurs des comptes 2017

Matthieu Éddé est réélu.

4. Election de la maîtrise de Brigade

Proposition de remplacer Éric Chatelan par Antonin Mack comme président. Maxime Carpentier reste vice-président et Julien Produit se désistara de son mandat de caissier au 31 décembre 2017, il sera remplacé dès le 1^{er} janvier 2018 par Simon Gautschi.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Assemblée close à 20h48.

Procès-verbal signé et approuvé par Matthieu Cagli.